



60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

Attention **DANGER!**

La DORH n'a plus autorité sur la filière RH !

Nous avons été reçus par la DORH au titre de la commission de suivi relative à la fermeture des CIGAP de Maisons-Alfort, Orléans et Marseille le 22 octobre 2009.

À cette occasion, la DORH nous a annoncé que, dans le cadre du programme sur la réduction des coûts de la filière RH, elle a été dessaisie du chantier « gestion administrative

du personnel et paie ». Ce dossier est désormais directement piloté par le Siège de La Poste !

Pour FO, La Poste prépare la privatisation en s'attaquant aux Directions à Compétence Nationale !

Le socle commun étant la filière RH, son démantèlement est aujourd'hui en marche !

Les faits parlent d'eux-mêmes :

- ▶ Annonce par La Poste de 3 000 suppressions d'emplois sur l'ensemble de la filière RH
- ▶ Le 30 juillet 2009 : Courrier de Monsieur Lefebvre aux directeurs des métiers :

Extraits :

- « Il est donc nécessaire de traiter globalement et collectivement ce chantier et d'entamer le plus tôt possible un retour à une cible conforme **aux pratiques du marché** »
 - « **L'arrêt immédiat des remplacements** dans la filière gestion-paie considérée globalement comme en **surnombre...** »
 - « Un traitement de **non-qualité...** »
 - « mise en place d'une **facturation** proforma entre CIGAP prestataires et NOD donneurs d'ordres... »
 - « **Constitution de centres de services RH** (Back-Offices) regroupant et les optimisant les activités des UGRH, des CIGAP et les besoins nouveaux apparus... »
-
- ▶ Confirmation au CHSCT DORH du 9 juillet 2009 de la mise en place du nouveau système d'information RH (SIGP 2) dans les établissements au premier trimestre 2011. Les établissements en seront équipés et saisiront les absences des agents, les IEV, etc. Ce qui pour La Poste doit éviter une double saisie.
 - ▶ Lors d'un ETC au sein des CIGAP le 28 septembre 2009, présentation d'un dossier relatif à la création de Centres de Services RH (CSRH) avec rapprochement UGRH Enseigne/CIGAP.

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE



FO demande des réponses claires.

À savoir :

- ▶ Que se cache-t-il derrière cette réorganisation ?
- ▶ De qui vont dépendre ces « Centres de Services RH » ?
- ▶ Quelles vont être les conséquences sur les personnels ?
- ▶ Seront-ils dans l'obligation de postuler sur leurs propres postes au sein de ces CSRH avec un examen : QCM, test de mise en situation et entretien oral ? Comme c'est déjà le cas avec la mise en place de plate-forme UGRH Courrier sur PARIS ?

FO COM ne peut pas accepter cette réorganisation avec fermeture de sites et suppression d'emplois !

FO COM trouve inacceptable de faire subir des entretiens à des agents qui ont démontré leur savoir-faire depuis des années.

FO COM rappelle son attachement à ce qu'il y ait toujours une direction transverse des personnels du Groupe La Poste.

FO COM demande à être reçu immédiatement par le chef de projet de cette réorganisation concernant toute la filière RH.

FO COM est et sera présent pour tous les personnels de la filière RH !

**N'hésitez pas à nous contacter :
maryline.daunis@fo-com.com**

**Vous serez entendus, vous serez lus
Vous serez conseillés, accompagnés et aidés !**

Faites confiance à FO-COM, le syndicat de tous les postiers !

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations : OUI NON

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

NOM : ADRESSE :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR : MAIL :

ÉTABLISSEMENT : DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU : À COMPTER DU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : À, LE

..... SIGNATURE

TÉL. :

**FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNAUD
75640 PARIS CEDEX 13**

**La Poste mérite un
REFERENDUM !**